

Saint-Chamant

Le Mot du Maire

À l'échéance de ce mandat municipal, c'est l'occasion de faire un point sur le fonctionnement communal.



La gestion de la commune, et surtout petite commune, c'est d'abord le maintien d'une discipline financière pour sécuriser la trésorerie et diminuer le niveau d'endettement. Ceci amène à faire des priorités dans les investissements. Il faut savoir saisir les opportunités, mais toujours veiller à l'utilité des opérations. Certains investissements génèrent des frais de fonctionnement importants sur le long terme. Il faut donc être vigilant dans la gestion au quotidien, faire des choix en fonction des besoins mais pas forcément des envies.

Notre commune est différente des communes de même strate (nombre d'habitants) ; En effet rares sont les communes de deux cents âmes qui ont une école. C'est notre richesse ! Il faut soutenir son fonctionnement bien sûr, mais aussi les dynamiques qu'elle crée, grâce à tous ses acteurs ; C'est le lieu de rencontre, de partage et de construction de l'avenir ;

Notre commune, ce n'est pas une île ; Il faut échanger avec les communes voisines pour mieux avancer ; C'est le rôle de la communauté de communes et au-delà du syndicat mixte du SCOT que de porter des projets d'intérêts général ; Il n'y a pas de petits et de gros ; Chacun doit prendre ses responsabilités pour construire un Projet d'Avenir ambitieux pour Tous ;

Je l'ai déjà dit il me semble : bien au-delà des élus, une commune c'est avant tout des habitants, des bénévoles, des associations ; C'est un territoire dans lequel on a envie de vivre ; Un territoire dont on est fier ; Un pays qu'on a envie de faire partager ; Une volonté d'accueil ; Sans tout cela, il n'y a rien. Ou alors tout est artificiel.

En ce début d'année, je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2020 avec ce que chacun peut espérer de meilleur.

Jean-Marie Fabre

Décembre 2019

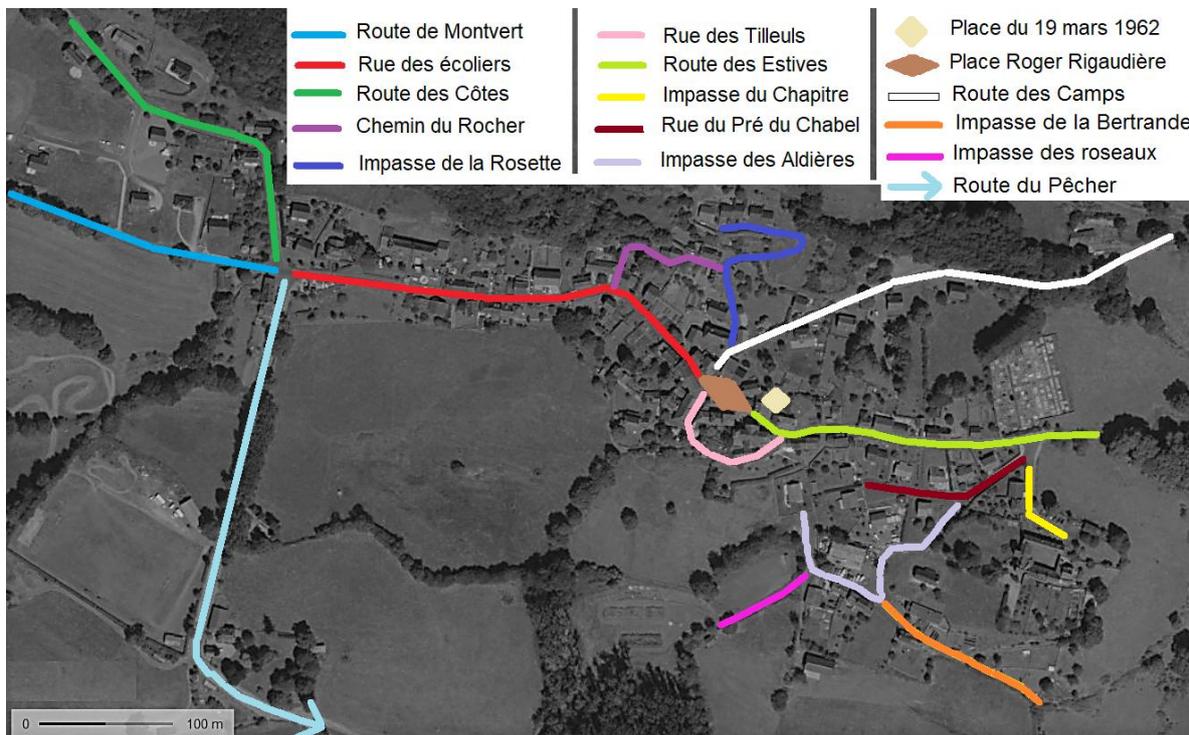
Bulletin Municipal n° 22



La vie municipale

■ Adressage

Comme vous aurez pu le constater l'opération d'adressage est terminée. Pour les villages, pas de changement à part la numérotation des maisons. Pour le Bourg, ci-dessous un petit plan pour repérer les nouveaux noms de rue.



■ Courrier maisons fermées

Depuis plusieurs années, à l'échelle intercommunale ou au niveau de l'arrondissement nous portons un discours en faveur de la revitalisation des centres-bourgs et de la réappropriation de l'habitat existant. Cet argumentaire commence à porter ses fruits et les élus de notre territoire commencent à prendre la mesure de l'enjeu. Aussi, en lien avec la communauté de commune du Pays de Salers nous avons envoyé un courrier aux propriétaires de maisons fermées, les engageants à envisager un avenir pour leurs biens ;

À ce sujet, vous pouvez prendre contact avec le maire, ou bien avec Laura Vialergues nouvellement recrutée sur un poste de chargée d'accueil des nouvelles populations à la Communauté de Communes du Pays de Salers.

■ Travaux et projets à venir ou en cours de finalisation

- Peintures sur les bâtiments communaux qui reprendront, avec les travaux d'entretien de voirie, avec le retour des beaux jours
- Rénovation de la croix de mission (au carrefour de la route d'Auzeral)
- Rénovation du monument au mort
- Rafrâichissement du logement attenant à la mairie, à l'étage, au dessus de chez Lisette.
- Étude photovoltaïque en autoconsommation collective sur les bâtiments publics

Remplacement du tracteur

Compte tenu des pannes et incidents successifs et répétitifs sur l'ancien véhicule, nous avons profité d'un nouveau fléchage d'une subvention du conseil départemental pour renouveler le tracteur.

Le montant de l'opération s'élève à 45 000€. La subvention du conseil départemental est de 10 000€.



Au-delà de la commune, cela nous concerne aussi...

Infos de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Assainissement Collectif

Le transfert de la compétence « assainissement collectif » à la communauté de commune est effectif depuis le 1^{er} janvier 2018. Certains d'entre vous se sont étonnés, au printemps dernier, de ne pas recevoir la première tranche de la facture d'assainissement en même temps que celle de l'eau ;

En effet, le transfert de la gestion comptable et budgétaire du service a pris plus de temps que prévu, et la facturation 2019 (pour la consommation 2018) n'a pas pu se faire en temps et en heure. Pour les personnes concernées, notamment les habitants du Bourg, vous avez donc reçu la facture de l'assainissement en une seule fois cet automne. A partir de 2020, vous devriez retrouver votre facturation scindée en 2 fois l'année, comme celle de l'eau.

Pour mémoire, comme nous l'avions déjà évoqué, pour la commune de Saint-Chamant, le transfert de la compétence aura un impact positif, à court terme, sur la facture assainissement des usagers, et notamment pour les résidences principales. A consommation égale, si ce n'est déjà le cas en 2019, votre facture va diminuer en 2020 et 2021, afin d'arriver sur un tarif harmonisé pour tous les usagers de l'assainissement collectif de la comcom du Pays de Salers.

A noter cependant, qu'en 2022, si les élus communautaires veulent rester dans le cadre d'une bonne gestion, ces tarifs devraient repartir en légère hausse.

Tarifs du service Assainissement Collectif à Saint-Chamant				
Année de facturation →	2018	2019	2020	2021
Abonnement (en €)	50 €	64,53 €	62,51 €	60,48 €
Part variable (en €/m ³)	0,97€/m ³	0,81€/m ³	0,78€/m ³	0,76€/m ³
Exemple pour 100m ³ consommés	147 €	145,53 €	140,51 €	136,48 €

État civil :

Décès : Georgette LAPEYRE d'Auzeral, le 3 novembre 2019

Naissance : Le 26 septembre, de Camille, fils de Caroline COULON et Louis CAYLA de Viste

Nouveaux arrivants : Justine DELPRAT et Rémy GAILLARD, dans le Bourg
Jean-Claude PEYRAL, aux Écoles, dans le Bourg



La gestion des Déchets

Depuis 3 ans qu'elles existent, les déchetteries accueillent plus de 19 000 personnes/an ; En 2019 plus de 1270t de déchets ont été collectés en déchetteries.



Pour mémoire, les horaires des déchetteries de Saint-Cernin et des Quatre routes de Salers : du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12 h.

Pour ce qui est des ordres ménagers (OM), les services de la comcom ont collecté plus de 2 000t de déchets. Le budget OM (dépenses de fonctionnement) du territoire est d'environ 850 000€. Si nous voulons faire des économies (y compris sur notre facture), il faudra que chacun veuille à faire diminuer sa propre production de déchets.

Amélioration de l'Habitat

Dans le courant du premier trimestre 2020, la CCPS va conventionner avec l'État (ANAH), afin d'apporter un soutien complémentaire aux propriétaires (occupants ou bailleurs) pour l'amélioration de l'habitat (OPAH). Voir article spécifique sur la page « Informations »

Le saviez-vous ?

La CCPS crée et entretient plus de 430km de chemins de randonnée (32 sentiers sur tout le territoire dont 3 sont situés ou passent sur la commune de Saint-Chamant)

une école à la campagne

Lire, pour vivre
plusieurs fois.
Alexandre Jardin

J'ai grandi avec les livres. Les
livres m'ont grandi.
Katherine Pancol

Ouvrir un livre c'est comme
hisser la voile,
le début du départ.
Érik Orsenna

Lire, c'est vivre sans frontière
et sans horloge. La lecture
est un partage universel :
celui qui lit, n'est jamais seul.
Michèle Gazier

Lire, c'est une respiration
nécessaire.
Dan Franck

Lire c'est résister
Daniel Pennac

Vivre et lire, des mots
presque jumeaux, aussi
différents qu'ils sont pareils ;
prêts à s'embellir l'un l'autre,
à se donner âme et souffle, à
grandir ensemble.
Yann Queffelec



■ Projet d'exposition : École d'hier et d'aujourd'hui... Pour mieux construire demain

A l'école, le temps passe, les enfants grandissent et laissent parfois des souvenirs... En faisant un peu de rangement dans le grenier, nous avons retrouvé de vieilles photos, souvenirs de voyages scolaires et autres photos de classe ...

Afin que tous puissent en profiter, et avec votre aide, nous avons dans l'idée de faire fructifier ce petit trésor afin de partager avec les enfants d'aujourd'hui l'histoire de l'école d'hier.

Avis donc aux anciens élèves, aux parents, grands parents... Si vous avez des souvenirs et des photos à partager, qu'ils soient anciens ou plus récents, qu'elles soient papiers, polaroids ou numériques... Nous recueillerons le tout – ce ne sera qu'un prêt de courte durée, un petit coup de numérisation, et le tour est joué... Promis nous en prendrons bien soin. Il ne restera qu'à mettre le tout en forme. C'est peut être un nouveau défi à relever dans le cadre des TAP ?

■ Lire et Faire Lire ... Il était une fois...

Lire et faire lire est un programme national appelant des bénévoles à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture. Il s'agit de partager le plaisir de la lecture dans un objectif éducatif et culturel, de promouvoir une citoyenneté active et de favoriser l'échange intergénérationnel.

Depuis novembre des séances de lecture sont organisées tous les mardis pendant la récré post-déjeuner, aux enfants qui le souhaitent. Et en ce début d'année, un test va être fait pendant les TAP du jeudi après-midi.

Merci à Arlette qui nous a fait découvrir ce programme et qui accompagne les enfants pour stimuler leur goût de la lecture et de la littérature.

UN GRAND MERCI à tous les autres bénévoles (ils se reconnaîtront ;-)) qui prennent de leur temps, souvent au pied levé, pour les enfants.



du côté des associations et des bénévoles...

À noter dans vos agendas...

Club des Aînés de la Bertrande :

- ✓ Samedi 18/01/2020, à 11h : Assemblée Générale du Club et repas offert aux adhérents
- ✓ Jeudi 20 février à 12h30 : repas du Carnaval suivi du goûter avec les enfants de l'école.

Association de la Connaissance de la Vallée de la Bertrande :

- ✓ *Vendredi 17 juillet 2020 : Fête autour du patrimoine*

Cyclisme :

- ✓ *Chrono de la Bertrande : Samedi 11 juillet 2020
Départ St Projet - Arrivée St Chamant*

Soirée KARAOKÉ :

- ✓ *une fois par mois, le samedi soir ;*

VOEUX:

*Samedi 11 janvier 2020,
RDV à 11h
à la salle polyvalente*

✓ Assoc. des Parents d'Élèves :

- *Samedi 28 mars 2020 : Quîne*
- *Samedi 20 juin : Fête des écoles*

FNACA : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie : messe le 8 mars à 10H30 à St Chamant, dépôt de gerbe au monument aux morts, et repas à la salle polyvalente.

Commémoration de la fin de la 2^{de} guerre mondiale, le jeudi 7 mai 2020, avec les enfants de l'école.

Fête de la Musique : *Dimanche 21 juin, sur la place de la mairie*



Jeudi 15 Aout à Saint-Chamant



Ça s'est passé ici...



Mention spéciale pour les jeunes qui ont su se mobiliser et être solidaires pour une fête réussie cet été

Informations – Informations – Informations

Aides à l'Amélioration de l'Habitat :

Depuis de nombreuses années, des possibilités d'accompagnement ainsi que des subventions aux travaux sont proposées par l'État via l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Ces aides sont destinées aux propriétaires « modestes » ou aux bailleurs privés de logements conventionnés (sous plafonds de loyers, et de ressources pour les locataires).

A titre indicatif, vous trouverez ci-dessous les plafonds de ressources pour les propriétaires occupants (dossiers déposés en 2019) :

Nombre de personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence
1	18 960 €
2	27 729 €
3	33 346 €
4	38 958 €
5	44 592 €
Par personne supplémentaire	5 617 €

Pour les propriétaires bailleurs, vous pouvez vous renseigner au 04.63.27.67.00 – demandez l'ANAH ou par mail : ddt-anah@cantal.gouv.fr

Ces aides peuvent concourir notamment à la rénovation énergétique des logements, mais également pour l'adaptation des logements des personnes à mobilité réduite, ou de celles qui veulent préserver leur autonomie le plus longtemps possible.

Pour les salariés retraités âgés de plus de 70 ans, Action logement propose également une aide pouvant aller jusqu'à 5 000€ pour adapter votre salle de bain et vos sanitaires.

Un guide des aides est à votre disposition à la mairie. Estelle pourra vous guider dans vos démarches. Vous avez aussi de nombreuses informations sur les sites internet :

<https://www.anah.fr> ou www.actionlogement.fr

Du côté du CCAS :

Comme tous les ans, un colis de Noël a été offert par le CCAS aux habitants de la commune âgés de plus de 70 ans. La liste des bénéficiaires est constituée à partir des listes électorales (et non du fichier recensement qui est confidentiel). De ce fait, il n'est pas impossible que certain(e)s d'entre vous n'ait pas reçu leur colis. N'hésitez pas à vous manifester à la mairie.

Pour mémoire, le repas du CCAS aura lieu aux alentours de Pâques (avril). La date sera fixée prochainement.

Inscriptions sur les listes électorales :

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches **15 et 22 mars 2020**.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales (c'est une obligation). Cette démarche est volontaire (votre inscription n'est donc pas automatique).

Qui peut être électeur ?

Plusieurs conditions cumulatives doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

- posséder la nationalité française ,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin (*né(e) le 14 mars 2002*) ou, en cas de second tour, la veille du second tour (*né(e) le 21 mars 2002*). Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement.
- avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal (parents pour les étudiants), ou de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

Date limite pour s'inscrire :

Si vous souhaitez voter à l'occasion des prochaines élections, **vous devez vous inscrire sur les listes électorales, en mairie ou sur internet, avant le vendredi 7 février 2020** (6^{ème} vendredi précédant le jour du scrutin (donc 6 semaines avant)). *Il est quand même préférable de ne pas attendre le dernier moment...*

Pour plus d'information sur les élections, voir sur le site internet du ministère de l'intérieur, sinon les secrétariats de mairie peuvent vous renseigner :

<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/L-inscription-sur-les-listes-electorales>

DONATION pour la commune :

Un grand MERCI à M. Robert FOUR qui a fait un don de 5 000 € à la commune. M. FOUR qui vit à Paris, a passé beaucoup de temps dans son enfance à St Chamant. Il est de la famille de Auguste LAPEYRE qui fut maire de St Chamant de 1929 à 1964. Il est très attaché à notre commune

Horaires d'ouverture de la mairie

Estelle RIBES vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Tél : 04.71.69.22.20

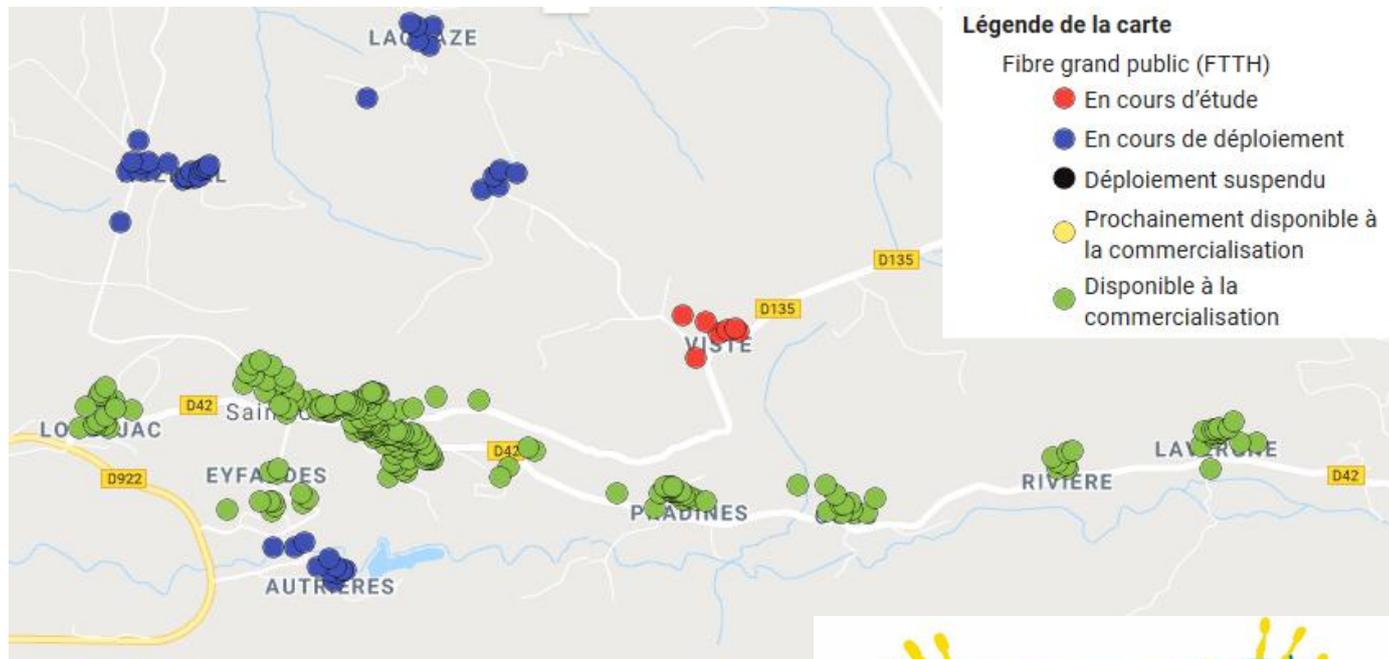
Mail : mairie.saintchamant@wanadoo.fr

Le Passage de la Fibre : 2^{ème} épisode

Dans le dernier bulletin nous évoquions le déploiement de la fibre, en posant notamment la question de l'enfouissement de ce nouveau réseau. A ce jour, nous n'avons pas de nouvelles concernant ce point, (et notamment pour le plateau) ; cependant, nous avons reçu un message nous apportant l'information suivante : « Saint-Chamant fait partie des communes retenues dans le département pour le déploiement du réseau public à Très Haut Débit fin 2019.

Les premiers mois de travaux ont permis de raccorder au Très Haut Débit 215 adresses qui sont éligibles à un nouvel abonnement à la fibre optique.

Au terme de l'ensemble des travaux prévus, plus de 80 % des adresses de Saint-Chamant seront éligibles à la fibre optique. »



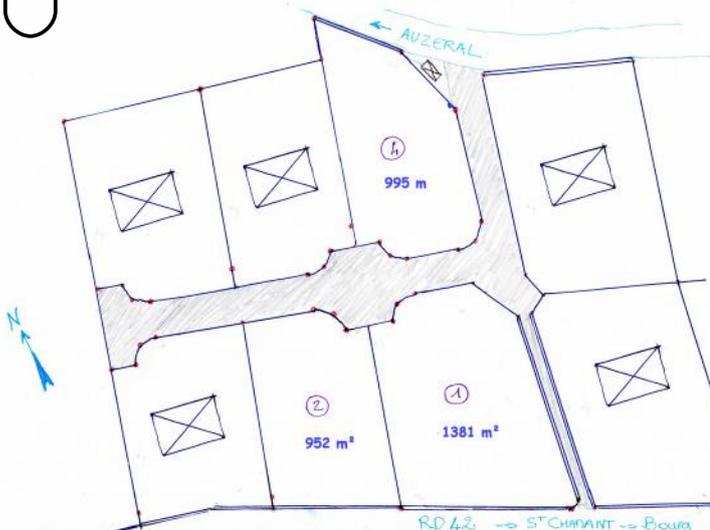
Si vous voulez vérifier votre éligibilité, voir sur le site internet <https://www.auvergnetreshautdebit.fr>
Voir aussi avec votre opérateur (ce n'est pas gratuit...)



A LOUER
dans le Bourg de Saint-Chamant
Au dessus de l'école, Appartement de type F3
49m² ; 2 chambres ; Loyer : 288 €
Renseignements en mairie
04.71.69.22.20

Nos Nounous Locales

Mme CHAUVET Sylvie
Eyfandes - 04.71.69.28.21



TERRAINS CONSTRUCTIBLES
SAINT-CHAMANT
à 2 minutes de la RD922
Exposition plein Sud
3 LOTS VIABILISÉS de 900 à 1100 m²
École et commerces à proximité
RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE
LE MATIN 04.71.69.22.20

AUBERGE DES VOLCANS
HOTEL - RESTAURANT
 Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg
 15140 ST CHAMANT

Tél. 04 71 69 40 46
 Fax 04 71 69 26 34

ÉPICERIE
CHEZ MONIQUE

Le Bourg - St Chamant
 Tél : 04.71.69.25.59

Chez Corinne et José
 Auberge des Volcans
 Pizza tous les vendredis,
 samedis et dimanches soirs

Ouvert 7j/7
 Repas ouvrier – 13€
 Repas à emporter

Montagnes de Pierre

Les Montagnes de Pierre
 Au bout d'un rêve, un fromage ...

15140 Saint Martin Vlx
 07 60 19 73 15
 pierre.lespine@laposte.net

Vente à la ferme les mercredis et samedis de 8h à 12h ainsi que les vendredis de 16h à 19h

Chez Monique

Passez vos commandes
 avant le dimanche midi, vous
 aurez du **poisson et des
 fruits de mers** le vendredi
 suivant, en arrivage direct de
 Boulogne sur Mer !
 Fraîcheur Garantie !

Christian BIDAN
 Autrières - 15140 ST CHAMANT
BROCANTEUR

DEBARRAS Gratuit
 de Caves, Greniers, etc...

Tél : 04.71.40.76.90 ou
 06.81.11.22.46 le soir uniquement

Boutique à St Martin Valmeroux
 Ouverte le samedi de 10h30 à 12h30

GARAGE ALAIN CHAUVET
 Véhicules occasions
 VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant
 04 71 69 28 80

Fax 04 71 69 28 21

GAEC DE CONCHES
 Evelyne et Eric LAFON

Fabrication de fromages AOP
 Éleveurs Montbéliardes
 Vente de génisses

Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41
 lafon.eric15@orange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHRISTOPHE VIDAL

Le Champ de l'Hôpital
 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT
 Tél./Fax : 04 71 69 26 51
 Portable : 06 76 38 67 05

Vincent
Créations

Toute la petite ferronnerie décorative
 d'intérieur et d'extérieur
 Réalisation de vos idées

Tél. / Fax : 04 71 67 91 56

Christian LAJARRIGE

Boucherie - Charcuterie
 Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE
 04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN
 06 82 48 09 82

A St Chamant les
 mercredis et
 vendredis